



# BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ



## 1ER OPEN DU BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ CHALLENGE DE LA VILLE

**Tournoi open 3 bandes Samedi 26 et Dimanche 27 OCTOBRE 2024**

### RÈGLEMENT

#### ━ GÉNÉRALITÉS

- Le **BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ (BCPF)** (45°45'0"N/4°13'59,998"E) organise, les 26 et 27 Octobre 2024, un tournoi du type « OPEN » au mode de jeu « 3 Bandes ».
- Le tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Billard.
- Les règles du jeu sont celles de la FFB au mode de jeu 3 Bandes.
- Tout joueur participant s'engage à respecter ce règlement.

#### ━ PARTICIPATION

- Les engagements, accompagnés du montant de l'inscription, seront retenus dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.
- Deux places sont réservées aux joueurs du Club.
- Le montant de l'inscription est fixé à 40 €uros et le tournoi sera limité à 32 joueurs.
- Chaque joueur est tenu de communiquer, lors de l'inscription, sa catégorie et sa moyenne 2022/2023 ainsi que celles de la saison en cours 2023/2024, ceci afin de déterminer son handicap.
- La catégorie de l'année en cours 2024/2025 sera retenue.
- Le club se réserve le droit de refuser un engagement

#### ━ HANDICAPS.

- **Masters- 28 Points** \_\_\_\_\_
- **Nationale 1- 22 Points + 0,750** : \_\_\_\_\_
- **Nationale 1- 19 Points – 0,750** : \_\_\_\_\_
- **Nationale 2- 16 Points** : \_\_\_\_\_
- **Nationale 3 -13 Points** : \_\_\_\_\_

- **Régionales -11 Points** : \_\_\_\_\_
- Le handicap pour les joueurs non classés au 3 Bandes sera évalué par les organisateurs part rapport à leur classement au jeu de série.
- Le Club se réserve le droit de modifier le handicap pour les joueurs que nous estimons en dessous de leur classement au jeu de série.

## ▢ DÉROULEMENT DU TOURNOI

- Le tournoi se déroule en 8 poules de 4 joueurs , avec une limitation à 35 reprises et la reprise égalisatrice.
- Les 2 premiers de chaque poule disputeront le « PRINCIPAL » par élimination directe dès les 8<sup>ème</sup> de finale.
- Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> disputeront la « CONSOLANTE » par élimination directe dès les 8<sup>ème</sup> de finale.
- A l'issue des poules, le classement détermine les 16 premiers pour le « PRINCIPAL » et du 17<sup>ème</sup> au 32<sup>ème</sup> pour la « CONSOLANTE » .
- - Les 8<sup>ème</sup> de finale seront déterminés par le serpent : 1/16 ; 2/15 ; 3/14 etc... et 17/32 ; 18/31 ; 19/30 etc...
- Le dimanche, les deux tournois se déroulent par élimination directe avec mort subite en cas d'égalité. Huitième de finale, ¼ de finale, demi-finale et finale. **Si au bout des reprises la distance n'est pas atteinte le ratio sera pris en compte pour déterminer le vainqueur ,**

## ▢ Dotation du Tournoi

Principal :

1<sup>er</sup> .. 400€  
 2<sup>ème</sup> 200€  
 3<sup>ème</sup> .120€  
 4<sup>ème</sup> 100€  
 5<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> 50€

Tournoi Complémentaire :

1<sup>er</sup> 110€  
 2<sup>ème</sup> 70€  
 3<sup>ème</sup> 40€  
 4<sup>ème</sup> 40€

- Les prix sont calculés sur la base de 32 joueurs. Selon le nombre d'inscrits , le club se réserve le droit de modifier les primes.

## ▢ ARBITRAGE.

- L'auto-arbitrage est préconisé pour les phases de poules. Si l'un des 2 joueurs souhaite la présence d'un arbitre, le Directeur de jeu en désignera un.
- En fin de partie, les joueurs sont tenus de rapporter au secrétariat la feuille de transmission remplie et signée par les deux joueurs.
- En cas de litige ou contestation, il sera fait appel au Directeur de jeu dont les décisions seront sans appel.

## ▢ Dispositions diverses .

- Il est demandé aux joueurs d'être présents au club dès 8h30, les deux jours.
- Le règlement, les tours de jeu et classements seront affichés au club.



## **Le Comité Directeur du B.C.P.F**